

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

**Association** 

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

DATE: vendredi 21 octobre 2022

LIEU : réunion en présentiel – CREPS St Paul

**HORAIRE: 19 h 00** 

Dossier suivi par

**PRESENTS**: Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Lyne-May CHELLIER, Marc DU-BOURDIEU, Thomas MONDON, Laurent PEQUIN, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDEUIL

Marc DUBOURDIEU Secrétaire

Téléphone

**EXCUSES**: Mickaël HA-SUM, Christophe MOUQUET, Daniel THURIES

0692 66 65 82

**NON EXCUSES:** Jimmy FEN CHONG, Jean-Marc JACQUES, Camille JANICOT, Kim METE, Manandraïbe RASANDISONA, Yannick SIGISMEAU

Courriel secretaire@Irtt.re

INVITE : Maxime MYKOLOW

Adresse secrétariat 25 rue Benjamin Hoareau 97430 LE TAMPON

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 19 h 05.

Adresse Siège social 20 rue Philibert TSIRANANA 97490 STE CLOTILDE

Site Internet www.lrtt.re

 $0. \quad \text{Retour sur les points abord\'es lors du CL du 18/06/2022}$ 

Points abordés :

Compte-rendu du stage Jeunes de St Denis (mai 2022) ⇒ RAS

Compte-rendu de la 2ème phase sportive ⇒ RAS

Entérinement des résultats des championnats de La Réunion par équipes (V) ⇒ RAS

— Modifications des règlements sportifs 2022/2023 (V)  $\Rightarrow$  RAS

Agrément Ministériel – Présentation du calend aux demandes de la DR

 — Présentation du calendrier 2022/2023 ⇒ le calendrier a subi deux nouvelles modifications pour s'adapter aux demandes de la DRAJES puis du CROS

Siret 40900277100031

 Attendus pour le championnat par Équipes 2022/2023 ⇒ les clubs semblent joueur le jeu pour la mise à disposition d'un JA1 dans le championnat par Équipes R1

Code APE 9312Z

- Compte-rendu du dossier PSF/ANS 2022  $\Rightarrow$  les clubs ont certainement reçu leurs subventions
- Compte-rendu des travaux de la Campagne CJSOI 2023 (V) ⇒ RAS

Compte-rendu des travaux Sous-Mission JIOI (V) ⇒ RAS

RNA W9R1002606

 Classement Réunion Dames et Hommes ⇒ des interrogations concernant le placement de joueurs dans le 1er tour des Critériums 2022/2023.

Code APS

- Nouvelle convention à signer avec la FFTT; Ping en Extérieur  $\Rightarrow$  RAS + point abordé ce jour.
- Adoption des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur ⇒ RAS
- Grandes actions de la phase 1 de la saison 2022/2023











- Préparation Ping au Féminin, Odysséa/Papayes Ping ⇒ sujet de cette réunion
- Préparation de la venue de M. MEVELLEC ⇒ sujet de cette réunion
- Compétitions pour les sélections JIOI ⇒ le processus suit son cours

#### Questions diverses

- Demande d'augmentation des indemnités d'installation de salle (V),  $\Rightarrow$  accepté
- Accompagnement des jeunes aux Championnats de France (V), ⇒ sujet actuellement à l'étude
- Formations arbitrage en visioconférence,
- Rappel de la nécessité de posséder une carte professionnelle d'entraîneur, ⇒ relancer les clubs
- Vérification de « l'honorabilité » des dirigeants, des entraîneurs, ⇒ relancer les clubs
- Colosse aux Pieds d'Argile, ⇒ RAS
- Nouvelle circulaire administrative 2022/2023, ⇒ RAS
- Le E-Ping, ⇒ contact à prendre avec la FFTT

## 1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue du samedi 18 juin 2022 (vote)

#### **VOTE**

Contre: 0

Abstention: 0

Pour:8

→ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2. Agrément des nouveaux licenciés

Au 18/10/2022, la Ligue compte 409 adhérents et 12 clubs affiliés. Ce chiffre est en augmentation de 25 % par rapport à la saison passée à la même période (327).

## VOTE:

Contre: 0

Abstention: 0

Pour:8

→ Les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

## 3. Compte-rendu de la rentrée sportive (présentation de Laurent PEQUIN)

#### CHAMPIONNAT PAR EQUIPES, DEROULEMENT GLOBAL

Le championnat par équipes, globalement, s'est bien déroulé. Quelques sanctions/avertissements ont été prononcés :

- 2 sanctions (non mise à disposition d'un JA licencié / joueur non licencié),
- 2 avertissements (non-respect d'utilisation de la feuille de rencontre officielle).

Une altercation, a été consignée, mais sans saisine de la Commission disciplinaire par le bureau de la Ligue. Les deux joueurs se sont expliqués, aucune suite ne sera donnée. Globalement, la ligue a décidé de faire preuve de plus de rigueur en incitant l'utilisation de GIRPE en Régionale 1 et n'accepte plus les documents raturés, illisibles, non conformes

aux feuilles fédérales telles que mise à disposition dans GIRPE (lieu, horaire, JA, joueurs,

division, date, signatures, scores, réclamations, rapport de JA, ...). Les sanctions et avertissements sont diffusés tels que mentionnés dans l'Annexe A du règlement sportif et voté en CL.

#### → CONSIGNES

Les JA ont désormais pour consigne de vérifier les raquettes de chaque joueur engagé dans le par équipes : Le JA a obligation d'interdire l'utilisation d'une raquette non (ou plus) homologuée et de permettre le remplacement de cette dernière par une raquette homologuée (qu'elle appartienne au joueur ou pas).

## **CONSTAT**

Nous déplorons le niveau de certaines équipes alignées en Régionale 1, division censée représenter l'élite de notre Ligue. Force est de constater, que le niveau de reflète pas ce que nous pouvons proposer de mieux, et l'image renvoyée à la Fédération n'est pas en notre faveur.

## PROPOSITION: ETUDE MODIFICATION DU PROCHAIN RÈGLEMENT SPORTIF

Une première proposition consisterait à faire évoluer le règlement sportif concernant le championnat par équipes en proposant la motion suivante :

- Lorsqu'un club engage plusieurs équipes, la somme des classements des joueurs de l'équipe de rang inferieur doit être supérieure aux équipes des rangs supérieurs. Dis autrement, une hiérarchie de points cumulés doit être instaurée entre les équipes en fonction des rangs (1 > 2 > 3 > ...). Par exemple, un club aligne 3 équipes : L'équipe de rang 1 (donc équipe 1) doit avoir une somme de classement supérieure aux équipes de rang 2 et 3, l'équipe de rang 2, doit avoir une somme de classement supérieure à l'équipe de rang 3 et inferieure à l'équipe de rang 1.

Cette proposition entraine de nombreux questionnements. C'est alors qu'une intervention remarquable de notre vice-président attire notre attention sur le fait que le passage de divisions de 8 à 6 équipes devrait inciter les clubs à aligner leurs meilleures équipes possibles par division, en fonction de leurs effectifs et donc clore le sujet du niveau des formations.

Si, par la suite, des modifications sont actées, elles ne le seraient que pour la saison prochaine.

## CRITÉRIUM FÉDÉRAL

## **CONSTAT**

Une confusion lors de la première journée laissait penser que le Criterium ne se tenait que le dimanche. Ceci n'est pas vrai dans la mesure où elle est en parallèle de la journée

d'Open Jeunes, qui remplace les Régionales Jeunes et donc ont pris le même créneau. Ce problème vient d'une communication au final peu explicite.

Des ajustements devront être opérés au niveau de l'organisation. Toutefois, il est rappelé ici que le JA a toute latitude pour organiser ses poules, en fonction des règlements et des tableaux communiqués. Aussi, il peut disposer le tableau de son choix sur les créneaux de son choix (samedi après-midi ou dimanche).

Pour éviter les congestions trop importantes, le tableau de Régionale 3 a été positionné 4/14 au samedi après-midi sur le tour 1, le tableau de Régionale 4 étant moins complet, il était plus logique de le mettre le dimanche, journée plus chargée.

#### → CONSIGNE

L'ensemble des raquettes devront être mise à disposition du JA pour vérification et accord d'utilisation du matériel. En cas de refus du JA, le joueur devra trouver une autre raquette homologuée pour jouer sa prochaine rencontre.

Les contrôles peuvent être volontaires (le joueur apporte sa raquette à la table d'arbitrage) ou inopinés (le JA peut demander à voir la raquette de chaque joueur avant une rencontre).

#### **OPEN JEUNES**

Cette compétition a été bien accueillie par les jeunes, mais moins par les encadrants qui ont déploré un manque d'organisation : les matchs ont pris trop de temps à se lancer, entrainant une fin de compétition à 21h00, trop tardif pour les parents et encadrants. Ce point sera à améliorer pour la prochaine tenue de l'Open Jeunes. Des récompenses ont également été demandées par les joueurs.

## **CONSTAT**

Le découpage des catégories ne semble pas cohérent avec le peu de « passé » pongiste des participants (poussins et minimes) et les effectifs. Il conviendrait de proposer les catégories suivantes :

- Poussin/Benjamin,
- Minime,
- Cadet/Junior.

## SÉLECTION DES JIOI

## **CONSTAT**

La sélection se poursuit et les points sont mis à jour régulièrement afin d'avoir un contrôle sur la situation des potentiels titulaires. A noter la lourdeur des calculs des points de chaque participant et le temps nécessaire du contrôle des classements.

Les joueurs confondent encore les points Critériums des points Classement Réunion qui n'ont pas la même base de calcul.

\_\_\_

La surprise de cette nouvelle saison est le possible désistement de très bons joueurs avec pour corollaire un affaiblissement marqué de nos sélections, notamment masculine. Notons toutefois que sans écrit spécifique des présélectionnés annonçant leur renoncement à la course qualificative, nous ne pouvons pas agir (les inscriptions individuelles sont en possession de la Ligue) et décréter, ce jour, leur mise à l'écart du processus.

5/14

On peut opposer à ce constat, le contenu de la charte d'engagement à signer, réclamant une participation aux regroupements et compétitions des joueurs présélectionnés. La rédaction du document n'a pas été suffisamment explicite. Sauf retournement de situation très improbable, nous ne voyons pas comment des compétiteurs qui ont renoncé à jouer depuis le début de la phase pourraient « revenir » s'aligner dans les deux seules compétitions qui resteraient : le TOP Jeunes, le TOP Adultes.

Le calendrier doit être modifié. Impossibilité d'organiser le TOP JIOI Adultes le 27 novembre puisque le CROS a programmé, ce jour-là, une réunion avec tous les futurs acteurs des JIOI, à minima les cadres et peut-être les athlètes.

Aussi devant le peu de jeunes participant au TOP JIOI Jeunes, on envisage de déplacer la journée des adultes au 13 novembre, toujours à St André. Selon le nombre de jeunes (on pense qu'ils seront deux du même club) la partie qui les opposera sera organisée un soir en club afin de libérer une journée au final (jeudi 10 novembre).

Cette proposition est validée. Nous allons demander l'accord du club de St André.

La sélection sera donc connue avant le 27 novembre.

Nous avons des nouvelles de Colyne FOLIO qui nous a retourné son document de participation signé. Ce n'est pas le cas d'Antoine RAZAFINARIVO qui n'a pas encore répondu.

Les classements Réunion à ce jour sont les suivants :

#### **Hommes**

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	PTS	Cat Sp	Sexe	GENERAL TOTAL
1	OPEZZO	Mathieu	S	CPP	305731	2385	-40	M	645
2	POTHIN	Jean Sebastien	S	CRE	9724258	1860	-40	M	644
3	GAUDET	Julien	S	AOR	275545	1882	-40	M	634
4	LE BRETON	Thomas	S	CPP	2211266	2767	-40	M	515
5	VEDAPODA	3 <b>QiM</b> ntin	S	CPP	9D1020	1748	-40	M	338
6	HOARAU	Thomas	S	CRE	9D1640	1782	-21	M	308
7	AGATHE	Cedric	V1	CRE	9727135	1906	-50	M	259
8	BERNARD	Eric	S	CRE	9D1209	1535	-40	M	252
9	MESSAC	Fabien	S	CRE	67135	1780	-40	M	234
10	BOISEDU	Pierre	M2	CPP	9D2721	907	-13	M	39
11	GANNAT-PEI	Ewen	J4	AOR	9D2371	1578	-19	M	30
12	CAPELLO	Brandon	S	CRE	7914864	1594	-40	M	30

#### **Dames**

	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence	Cat Sp	Sexe	PTS	TOTAL-1
1	MOUFFLET	Marion	C1	CPP	9D2576	-14	F	831	1080
2	ALMERY	Solene	J3	CPP	9D2332	-18	F	1061	825
3	ALMERY	Astrid	C2	CPP	9D2331	-15	F	721	667
4	MERLET	Maia	M1	SMTT	9D3118	-12	F	536	401
6	LEBIHAN	Angélique	C2	AOR	9D2804	-15	F	521	306
7	BARDIL	Samantha	S	CRE	9D3047	-40	F	703	291
8	HOAREAU	Clémence	S	CRE	9D145	-40	F	1092	190
10	HOAREAU	Emilie	S	CRE	9D1514	-40	F	939	60

## 6/14

## 4. Compte-rendu du stage jeunes St Denis (octobre 2022)

**Référent stage : MYKOLOW Maxime** 

**Encadrants sur place :** MYKOLOW Maxime, VEDAPODAGOM Quentin, GAUDET Julien, Mathieu OPEZZO, Lyne-May CHELLIER

Lieu du stage : CREPS de ST DENIS, salle des Deux-Canons, tous les jours de 9 h à 17h

Liste des stagiaires :

Filles: Astrid ALMERY, Maïa MERLET, Marion MOUFFLET, Angélique LEBIHAN

**Garçons**: Pierre BOISEDU, Alexandre BOURGES, Erwan BOYER-PAYET, Romain METRO, Tony METRO, Pierre MORIN, Gabriel PAYET, Tom PAYET, Cyoine PICARD, Lenny SELLIER, Kylian SIMJEE.

Ce stage a été très particulier dans son organisation. Devant l'impossibilité d'obtenir des places dans les CREPS de Ste Clotilde et de la Plaine des Cafres, nous avons dû nous rabattre sur des bungalows dans le chef-lieu (La Bretagne), avec tous les problèmes inhérents à cette situation : transport, restauration.

Mathieu OPEZZO nous a fait un rapport très précis des forces et faiblesses techniques rencontrées durant le stage (ce document peut être délivré par Maxime à la demande).

La cohésion du groupe a été bonne dans son ensemble ce qui est un point positif. Mais, globalement, un constat ressort : les jeunes actuels ne se sentent pas remis en cause par une concurrence ... qui n'existe pas. Aussi certaines libertés sont-elles prises : manque d'investissement et d'implication aux entrainements et attitudes parfois désinvoltes.

On relève encore des difficultés sur les régimes alimentaires imposés. Le plus préoccupant vient de la posture de parents qui donnent « raison » à leurs enfants alors que ces derniers ne respectent pas les attendus.

On envisage donc la création d'une charte à faire signer aux parents afin qu'ils suivent à la lettre les recommandations de Ligue et qu'ils n'interviennent en rien dans les actions proposées par notre encadrement.

Il faut absolument (re)définir une politique de stages et regroupements pour les plus jeunes (à partir de Poussin, Benjamin) et arrêter avec les joueurs actuellement trop âgés qui ne nous apporteront pas grand-chose en termes de performance.

Nous attendons de notre conseiller-entraineur et du HNR des propositions en ce sens.

#### 7/14

## 5. Compte-rendu de la réception de Mickaël MEVELLEC

**Visite du mercredi 5 octobre au vendredi 14 octobre 2022.** Hébergement en AIRBNB mise à disposition d'une voiture de location, accompagnement par Maxime MYKOLOW.

#### Rencontre avec les partenaires :

- Éducation Nationale 1<sup>er</sup> degré (jeudi 6 octobre) : Estelle BADAT, IEN en charge Sport Scolaire, Willy TECHER, CPD EPS

Proposition : signature d'une convention Académie Réunion (DAASEN)/LRTT (Isabelle AL-LIOT-MICHOUX). Points principaux :

- Information/Formation des CPC au Groupement Académique du 7 février 2023 à St Benoit et du 20 juin 2023 à St Joseph,
- Éventuelles actions de formations pas bassins (CPC de circonscription et enseignants) dans le cadre des Animations Pédagogiques,
- Diffuser les documents pédagogiques élaborés par la FFTT sur le site des CPC,
- Mise à disposition de deux kits découverte de la LRTT (4 tables, 30 raquettes d'initiation, 10 grosses de balles) qui tourneraient sur des écoles,
- Suivre l'action une école/une table (en lien avec l'USEP),
- Recenser les écoles, les pratiques les matériels auprès des clubs,
- La semaine olympique : challenge des récréations pour toutes les écoles. Challenges collaboratifs (tables cantine). Du 3 au 8 avril 2023.

NB: prévoir une réunion en visioconférence entre l'USEP Réunion et Mickaël MEVELLEC.

- UNSS (jeudi 6 octobre) : M. METZ, Directeur UNSS, Conseiller Technique auprès de la Rectrice

Proposition : signature d'une convention Académie Réunion (M. METZ)/LRTT (Isabelle AL-LIOT-MICHOUX). Points principaux :

- Encadrement par la LRTT de formations spécifiques pour les responsables des AS Tennis de Table,
- Encadrement par la LRTT de formations jeune officiel : formation Jeune Coach.

#### Autres points:

 Difficulté : il n'existe pas de section sportive TT dans les lycées et collèges de La Réunion,

- Positif: 45 AS sur 145 établissements font du TT. 15 font de la compétition. Les AS sont aussi bien publiques que privées.
- NB: 139 filles sont inscrites en AS TT.
- Le Conseiller de Ligue doit demander aux espoirs de Ligue quels sont leurs établissements scolaires pour les rapprocher de leurs clubs.
- Actions PSF : aide à l'achat de raquettes d'initiation efficaces pour les établissements ?

L'arbitrage a une place particulière en UNSS. Il est demandé si l'UNSS nationale et la Fédération pourraient trouver une passerelle commune pour harmoniser les diplômes d'arbitrage en UNSS et FFTT.

- **CREPS** (vendredi 7 octobre) : M. Jean-Louis CANN, responsable Régional de la Haute Performance, Responsable du département de la Performance Sportive

Finalités : savoir où implanter un Pôle Centre d'Entraînement Régional

Les perspectives ne sont pas bonnes à court terme. Le département est en déficit d'infrastructures (gymnases, salles, ...) et les hébergements en CREPS sont saturés. A moyen terme le site de la Plaine des Cafres doit être rénové et agrandi (3 ou 4 ans à prévoir) et un gymnase doit sortir de terre à côté de celui de Champ Fleury.

M. CANN nous encourage fortement à monter un dossier qui prévoirait l'intégration d'un Pôle Espoir dans les futures installations de St Denis. L'hébergement pourrait à terme s'améliorer.

Autres points abordés : l'achat éventuel de tables à demeure sur le centre de la Plaine des Cafres.

Se rapprocher du CREPS pour les services qu'il propose : accompagnement des jeunes qui partent en centre en métropole, possibilité de faire appel à des aides techniques (évaluations des performances, dimension mentale, dimension physique, ...)

- **DRAJES** (vendredi 7 octobre) : rencontre tout à fait informelle avec Mme Marion MA-RISY ; sans que cela ne débouche sur des orientations concrètes.
- UGSEL : (lundi 10 octobre)

Une réunion a eu lieu à l'évêché en présence de M. BRAULT directeur diocésain et M. CHANAING président de l'UGSEL Réunion et pour la ligue et la FFTT de Maxime MYKOLOW, Isabelle ALLIOT-MICHOUX et Mickaël MEVELLEC.

L'UGSEL Réunion vient d'être créée et le président est très ouvert aux propositions de collaboration avec des ligues sportives.

Nous avons donc convenu, outre la signature d'une convention qui définirait les attendus de chacun, de mettre à disposition comme pour l'éducation nationale de kit découvertes avec des tables et des raquettes dans les écoles privées, qui tourneraient régulièrement.

Nous avons également abordé la semaine olympique avec l'animation d'une activité tennis de table pendant cette période.

- Mairie de St Paul (vendredi 7 octobre) :

Une réunion a été organisée entre la FFTT, M. MEVELLEC, la LRTT (Isabelle, Thomas et Maxime) et la Mairie de Saint-Paul (le cabinet, l'adjoint au Maire délégué aux Sports et le directeur du service des Sports).

Mickael a présenté les actions de la FFTT et a également évoqué les besoins de la Ligue en termes de création de "pôle espoir" à la Réunion.

L'échange a duré plus de 1H30.

Plusieurs pistes d'actions ont été abordées :

9/14

- étude/recherche d'un site pour l'aménagement d'un site "ping en extérieur" financé à 100% par la FFTT,
- création d'un site à St Paul "Pôle espoir" labellisé FFTT pour les regroupements des jeunes élites de la Réunion et des sélections seniors de la Réunion.
- organisation d'un événement FFTT "ping tour" : à voir les modalités de financent (minime) avec la LRTT et un club.

Des réunions sont à prévoir pour aller plus loin.

- Conseil de Ligue (Vendredi 7 octobre): Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Thomas MONDON, Marc DUBOURDIEU, Alexandre VILLENDEUIL, Fabrice BALAZI, Jessie VERBAR, Manandraïbe RASANDISONA, Maxime MYKOLOW.

Mickaël MEVELLEC a également délivré une attestation à Maxime MYKOLOW lui permettant désormais d'organiser et d'évaluer, seul, des formations initiales (IC, AF) prévues sur le territoire, sans faire appel aux cadres fédéraux.

C'était un des objectifs de notre mandature. Cela représente une grande avancée. Le travail de notre Conseiller-entraineur a consisté à organiser de A à Z une formation IC et une formation AF.

A noter que nous avons d'autres personnes possédant un DEJEPS à La Réunion et que l'étape suivante sera de leur permettre d'accéder à cette qualification.

Voici donc les personnes qui se sont formées et qui ont obtenu leurs diplômes :

## **FORMATION IC + AF**

	NOM	PRENOM	CLUB	LICENCE
1	MAILLOT	Sébastien	AOR	9725022
2	DAVID	Gérard	LMTT	9D2969
3	ALMERY	Solène	СРР	9D2332
4	COLLAS	Estelle	A2P	9D3409

5	DAMOUR	Laurent	SPORTT	9725322
6	FONTAINE	Muriel	SPORTT	9D3561
7	ARLANDA	Jean Paul	СРР	9D1236
8	CHEN	Frédérick	SMTT	9D3182

M. ARLANDA Jean-Paul n'a validé que l'IC. L'obtention complète du diplôme doit passer
10/14 par un encadrement de 6 heures en club et une validation par des entraîneurs diplômés.
Maxime MYKOLOW doit organiser les procédures.

A noter que les diplômes délivrés par Pascale BIBAUT en 2019 portent à caution. On ne sait pas s'ils sont officiellement reconnus par la FFTT. Ici encore, Maxime doit suivre le dossier auprès de Mickaël MEVELLEC.

La venue de Mickaël MEVELLEC est très encourageante (visite d'un haut cadre fédéral, base de travail certain avec de nombreuses entités, ...) mais relativement lourde à porter puisque Maxime MYKOLW, pris par ailleurs par nos actions de Ligue, ne peut à lui tout seul mener de front tous nos chantiers. N'oublions pas que nous sommes une Ligue de bénévoles ... très occupés. Nous ferons notre possible pour répondre aux attentes fédérales qui, in fine, espèrent une augmentation conséquente des licenciés sur l'ensemble des territoires.

## 6. Compte-rendu de l'action judiciaire FFTT/LRTT

M. Harilala RAZAFINARIVO et Nelson FONTAINE, respectivement président et vice-président de la LRTT entre le 01/09/2016 et le 23/06/2018, contre lesquels la FFTT et la LRTT avaient porté plainte, en particulier pour leurs gestions administrative et surtout financière, sont passés ce mardi 11 octobre 2022 au tribunal correctionnel de St Denis. L'avocat de la Fédération avait délégué le dossier à un confrère local. Les personnes de la partie adverse présentaient chacune leur propre défenseur.

Le jugement est mis en délibéré le 4 novembre 2022. La LRTT ne communiquera pas officiellement sur ce dossier avant le délibéré.

Si elle le décide, elle utilisera alors les moyens numériques qui sont mis à sa disposition (notamment la page Facebook) pour faire part du débouché de cette procédure.

## 7. Résultats des qualifications CJSOI

Pour mémoire, chez les Filles, un Top de 4 joueuses a été organisé. Les deux premières étaient qualifiées à la compétition, les numéros 3 et 4, retenues comme remplaçantes.

**Titulaires :** Marion MOUFFLET (CPP), Astrid ALMERY (CPP)

Remplaçantes: Maïa MERLET (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR)

Chez les garçons deux TOP, un de 10 joueurs (un qualifié) et l'autre de 9 (un qualifié). Les remplaçants ont été désignés sur l'addition des points enregistrés sur les deux tours.

Titulaires: Benjamin OULEDI (TTT), Tony METRO (CRE)

Remplaçants: Cyoine PICARD (TTT), Pierre BOISEDU (AOR)

## 8. Nomination de l'encadrement CJSOI

Après audition, puis vote, Mathieu OPEZZO (CPP) a été retenu pour compléter l'encadre-11/14 ment sportif de la sélection Jeunes aux CSJOI.

La place d'arbitre sera occupée par Thomas PAYET (TTT), après désistement de notre candidate initiale.

#### 9. Retour sur les subventionnements ANS clubs et LRTT

Les subventions ont très certainement été versées au club ; elles l'ont également été pour la Ligue. Nous n'avons eu aucun retour concernant les dossiers des clubs et leur qualité. Suite à l'évaluation du dossier Ligue, nous avons eu un entretien avec le responsable fédéral du Développement (Stéphane LELONG). La FFTT nous a demandé d'être plus précis dans la description de nos actions et de comptabiliser les actions bénévoles. Une des rubriques proposées pour le temps imparti aux intervenants (conseiller, bénévoles) est toutefois assez mal conçue, d'après M. LELONG.

L'ensemble des Ligues métropolitaines était lui aussi critiquable. M. LELONG a souligné que seule la LRTT a demandé et débattu du sujet avec la FFTT.

Les remarques apportées à la Ligue devront être transmises aux clubs pour les dossiers 2023.

# 10. Préparation des journées autour de la santé, du sport bien-être et des Féminines.

La LRTT s'engage sur deux grosses journées d'actions de promotion du tennis de table :

- Le dimanche 20 novembre au Tampon, avec une action centrée sur le Sport Santé Bien-être. En parallèle, un hommage sera rendu à Annick MAILLOT, personnalité connue à divers titres dans notre île. 4 associations mèneront conjointement cette action : les PAPAYES, Run ODYSSEA, la LRTT et le TTT. Les frais d'organisation seront évidemment supportés conjointement.
- Le dimanche 18 décembre à St Denis et à St Pierre avec la journée Ping au Féminin. Nous utilisons le même format organisationnel que celui de l'année passée. Il a donné pleinement satisfaction.

Le club de St Pierre reproduira cette formule dans ses locaux. Nous devons voir avec lui comment mutualiser les moyens de Ligue.

Marc DUBOURDIEU contactera d'ici lundi Jessie VERBAR pour faire le point sur l'avancée des préparations (Sport Santé Bien-être, Ping au Féminin).

#### 11. Les labels Clubs

Thomas MONDON, notre vice-président, en tant que responsable du Développement au niveau de la Ligue en lien avec Maxime MYKOLOW, s'occupe du dossier.

Il en en contact régulièrement avec la FFTT sur le sujet.

Il existe actuellement 12 labels fédéraux. Chaque Label est composé de 11 items.

Pour en obtenir un, il faut valider au moins 8 items dont 3 sont obligatoires.

Un label est accordé pour 4 ans.

Avec la mise à jour de SPIP, les labels ont été refondés. D'ailleurs, à ce jour, SPIP entraine encore des dysfonctionnements de certains labels.

La procédure de demande est la suivante : le club fait la demande sur SPID en répondant aux questions. La Ligue fait une 1<sup>ère</sup> instruction avec demande d'éléments permettant de vérifier les réponses. Puis, le cas échéant, il y a une validation de la ligue puis la validation finale par la FFTT.

Une communication sera très prochainement réalisée auprès des clubs qui ont déposé des labels mais également auprès de tous les clubs afin de promouvoir les labels. Nous allons très certainement valoriser cette action par la remise de diplômes correspondant lors de la prochaine Assemblée Générale (si une commission nationale se tient d'ici-là).

## 12. Questions diverses

- Participation d'un bénévole aux JO 2024 à Paris : la liste des bénévoles adultes pour les JO en tennis de table est complète. Seuls des « ramasseurs de balles » (jeunes) pourraient être sélectionné(e)s. Un licencié nous a demandé une participation financière de Ligue au cas où il serait retenu pour faire partie des bénévoles aux JIOI 2024. Comme il ne sera pas sur notre discipline, la réponse est négative.
- Demande de subvention ANS Haute Performance: Mickaël MEVELLEC nous a alerté sur la possibilité de déposer un dossier à l'ANS, via le CREPS, sur des actions pouvant amener nos joueurs aux critères de la Haute Performance. Le tout est de qualifier la « Haute Performance » ... Cependant un budget étant réservé aux Outremers, il est possible que nous obtenions quelques subsides.
- Subventions de préparation aux JIOI: nous avons obtenu deux fois 5 000 euros, de la part de la Région et du Département.
- Démission de Gwendoline DUBOIS : nous apprenons le départ de Gwendo pour de nouvelles aventures. La LRTT lui souhaite le meilleur possible, la remercie pour son action pour le ping réunionnais. On regrettera tous son éternelle bonne humeur.

- Se pose la question de la présidence de la Commission Féminine: les personnes intéressées doivent déposer leur demande sur papier libre, auprès de Mme la Présidente Isabelle ALLIOT-MICHOUX, pour désignation.
- Participation au Conseil de Ligue: M. le Président de la CSR, Laurent Péquin, trouverait logique de voir siéger au sein de notre assemblée le président de la Commission d'Arbitrage, devant son importance dans la gestion sportive de la Ligue. Le Secrétaire de Ligue lui répond que ce n'est pas possible car il n'est pas élu (statuts actuels). La seule solution serait de l'inviter aux travaux, sans qu'il ait pouvoir de vote sur les délibérés.

13/14

- Conséquences pour le Conseil de Ligue: nous avons désormais deux places disponibles (17 postes sur 19 sont pourvus). Nous procéderons à des élections lors de l'assemblée générale de 2023. Attention, ces places sont réservées à un médecin et à une féminine (25 % de personnes du sexe le moins représenté).
- Le E-Ping : la LRTT va tester le dispositif et mettre en place un protocole d'utilisation du matériel. 4 casques ont été commandés et devraient être livrés prochainement.
- **Délégation JIOI, demande d'informations :** Le Conseiller de Ligue ayant inscrit cette question à l'ordre du jour n'étant pas présent, nous ne la traitons pas car nous ne savons pas exactement ce qu'il réclame.
- · Organisation des compétitions (A et JA) : même constat que ci-dessus.
- Page Facebook de Ligue : Jessie VERBAR, responsable de la Commission Communication nous expose plusieurs points :
  - Elle regrette le manque de réactivité des clubs dans la transmission des résultats dans le championnat par équipes,
  - Elle estime être trop seule dans son « travail » et, malgré une grande présence sur de nombreux évènements, elle ne peut tous les couvrir,
  - Elle pense que les clubs ne lui communiquent pas suffisamment d'informations lors de l'organisation de leurs actions,
  - Elle nous signale qu'elle a failli démissionner de son poste suite à des remarques et attaques sur ses écrits. Marc DUBOURDIEU signale que les messages peuvent paraître bien « altérés » selon les courants de pensée (?) qui prévalent actuellement dans notre Ligue.

Mme la Présidente veut protéger le travail de Jessie. Elle lui propose une relecture de ses articles afin de couper court à toute forme de polémique qui pourrait surgir. Isabelle ALLIOT-MICHOUX salue l'investissement de Jessie.

**Dossier international :** Isabelle ALLIOT-MICHOUX a, en quelques messages électroniques, fait largement bouger et avancer le dossier. Le contact fédéral, Michel GADAL, nous a fourni de plus amples explications sur la situation. A ce jour, le président ITTF de la zone Afrique nous annonce qu'il est impossible pour un français (ou toute personne n'ayant pas la nationalité d'un pays africain) de participer aux championnats

de ce continent. C'est la règlementation en vigueur concernant aujourd'hui le tennis de table. La seule possibilité que l'on aurait, c'est de représenter la France dans certaines compétitions WJC et WTT, à condition que la Fédération ne les dispute pas (il y aurait aussi peut-être une possibilité selon le nombre de places octroyées à la FFTT). La fédération propose qu'on lui communique les WTT ou WJC sur lesquels la ligue souhaiterait envoyer des athlètes. Dans le cas où la FFTT ne positionnerait pas de joueur, elle nous donnerait son accord. Cela ouvre des possibilités pour nos athlètes de pouvoir ainsi sortir de l'île.

14/14

- · Rappel des votes numériques depuis le dernier Conseil de Ligue :
  - Feuille de route de la CRA, barème des pénalités,
  - Désignation de l'encadrant CJSOI,
  - Achat de matériels clubs, achat de casques virtuels.
- Date de la prochaine réunion : samedi 14 janvier 2023

Mme la Présidente lève la réunion à 21 h 30.

La présidente

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

Tel.: 0692 66 65 82 – Mel.: secretaire@Irtt.re – Site Web: www.lrtt.re

Isabelle ALLIOT-MICHOUX

**Marc DUBOURDIEU** 

Le secrétaire